



ORDRE DU JOUR
Conseil d'établissement
École secondaire Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont
29 janvier 2024
17h30

1. MOT DE BIENVENUE ;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;
3. SUIVI ET ADOPTION DU PV ;
4. PROJET ÉDUCATIF (SUIVI) ;
5. POLITIQUE DES CELLULAIRES ;
6. MODIFICATION DU CALENDRIER SCOLAIRE 23-24 ;
7. BUDGET DE FONCTIONNEMENT du CÉ;
8. INTERVENTIONS :
 - 8.1 Direction :
 - PLAN DE RATTRAPAGE (POINT D'INFORMATION
 - GRILLE MATIÈRE (POINT D'INFORMATION));
 - 8.2 Personnel de l'école
 - 8.3 Conseil étudiant
 - 8.4 Fondation
 - 8.5 Public (si présent)

. Varia

10. levée de la séance.

Procès-verbal
Conseil d'établissement du 29 janvier 2023 à 17h30

Présences	Absences
Vincent Perron, directeur Peggy Dutertre, parent Laure Ottman, parent Virginie Boylen, parent Stéphanie Peillon, parent Imen Ouni, parent Nathaniel Deac, élève Joséphine Savard, élève Alain Mathonet, conseiller en orientation Fdila Citroen, T.E.S Prashant Shandilya, enseignant Jonathan Robin, enseignant Jessica Louis, enseignante Patrick Bibeau, enseignant	Andréa Saragosti, parent Valérie Tergny, parent

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

Proposé par Andrea Laporte et adopté par Alain Mathonet

3. SUIVI ET ADOPTION DU PV ;

Suivi du procès-verbal. Il y a des noms de personnes présentes à cette réunion à changer. Il y avait beaucoup de questions sur les élèves à risque. Au retour de la grève, il y a d'autres priorités (par exemple le rattrapage scolaire). Aussi, les parents avaient des questions sur les blocages horaires. À la suite de la grève, les blocages horaires ont été retirés en décembre et janvier. Ce sera un dossier à suivre dans les prochains mois, car certains enseignants pensent qu'avec la gestion de tous les blocages, il y a du temps d'enseignement qui est perdu. Par rapport au protocole d'absence et de retard, l'erre d'aller semble être en train d'être reprise.

Proposé par Peggy Dutertre et adopté par Patrick Bibeau

4. PROJET ÉDUCATIF (SUIVI) ; VOIR tableau demis aux membres

Le projet éducatif a été très complexe à mettre en place. Entre les moyens de pression, la grève et le plan de rattrapage, ce n'était pas évident. L'école a maintenant jusqu'au 1er mars pour faire les changements. Il y a deux enjeux : CONTINUUM DE SERVICES À L'ÉLÈVE ET LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ ET DE BIEN-ÊTRE. Les changements aux enjeux du projet éducatif PGLO ont été définis (objectif, orientation et enjeux) par l'équipe école de l'an passé avec direction de l'an passé. L'enjeu 1 : l'idée est d'avoir une cohérence au niveau des interventions dans le service à l'élève de faire le bon diagnostic et d'avoir les bonnes ressources pour un continuum de services. L'enjeu 2 : l'objectif est la collaboration école-famille et l'utilisation de protocoles élèves. Il reste à compléter la section des indicateurs et des cibles. L'équipe-école va en discuter à l'assemblée générale du 30 janvier. Nous avons cinq ans pour attendre les cibles du projet éducatif. Ce n'est pas un document administratif. C'est important pour la cohésion de l'école. Les moyens sont réfléchis chaque année.

Question de la représentante des élèves : Est-ce que les élèves peuvent siéger au comité ?

Réponse de la direction : On est à la fin du processus, dans les détails techniques, mais c'est possible si les jeunes le veulent.

5. POLITIQUE DES CELLULAIRES ;

La politique est assez conforme à ce qu'a recommandé le service juridique. Si l'on demande de placer les cellulaires dans un boîtier, l'école en est responsable s'il y a un dommage. M. Perron parle d'une approche progressive. Les enseignants craignent qu'on ne remarque pas de différence dans la gestion du cellulaire. M. Perron explique que nous allons adopter une politique, la vivre et ensuite la modifier si besoin en est. Les parents mentionnent qu'il est important qu'ils soient avisés si le cellulaire est utilisé en classe. La direction renchérit en expliquant que l'école a une mission de socialisation et d'apprentissage des règles et donc que les élèves devront apprendre à respecter ces règles.

6. MODIFICATION DU CALENDRIER SCOLAIRE 23-24 ;

Il y a une modification du calendrier scolaire afin de donner plus de temps d'enseignement aux enseignants. La remise des notes sera le 11 mars. Le bulletin sera versé sur Mozaik portail le 13 mars en pm et la rencontre des parents sera le jeudi 21 mars. Bref, tout est décalé de deux semaines. Le SRAM a fini par s'ajuster aux écoles qui ont vécu la grève plus longtemps. Les enseignants de secondaire 5 ont jusqu'au 27 février au matin pour envoyer les notes. Alain Mathonet explique que plusieurs collèges privés regardent seulement la première étape. Il a donc écrit une lettre pour les trois groupes qui n'ont pas eu d'enseignant de français à la première étape afin d'aider à leur admission.

7. BUDGET DE FONCTIONNEMENT du CÉ;

Nous en discuterons à la prochaine réunion.

8. INTERVENTIONS :

8.1 Direction :

- PLAN DE RATTRAPAGE (POINT D'INFORMATION)

Le plan de rattrapage pour les élèves qui ont été touchés par la grève est d'une complexité assez importante. Il ne faut pas oublier que l'information a été apprise il y a trois semaines seulement. Il manque encore certaines informations, mais la bonne nouvelle est que plusieurs enseignants ont répondu présents et d'autres vont le faire quand le tableau sera présenté à la rencontre du 30 janvier. Pour l'instant, il y a 18 enseignants volontaires pour le tutorat, 13 pour le co-enseignement et 13 pour le R/E. Nous avons le budget pour engager les enseignants à coût de deux périodes ajoutées par semaine jusqu'à la fin de l'année. Le fonctionnement du tutorat sera le suivant : pas plus de quatre élèves par période de tutorat pour travailler des notions non maîtrisées. L'idée est de faire une vraie mise à niveau. Le secondaire 4 et 5 ainsi que les matières à sanction ont été priorisés. Il y a environ 400 élèves ciblés. 150 élèves en français, 123 en mathématiques, 15 en sciences et 31 élèves en histoire de sec 4. Nous avons suffisamment d'argent pour aider les élèves à risque. L'école a une reddition de compte à faire au gouvernement. Lors de ces ateliers de rattrapage, il y aura une prise de présence avec un courriel aux parents en cas de non-présence. La somme obtenue pour le plan de rattrapage ne peut être

utilisée qu'en salaire. Tous les corps d'emplois de l'école qui veulent contribuer au plan de rattrapage peuvent le faire.

Question des parents : Quand est-ce que le tutorat va commencer ?

Réponse de la direction : Dès cette semaine. Les enseignants vont contacter les parents pour le tutorat. Pour le co-enseignement, c'est différent. Le plan de rattrapage sera en mesure d'être déployé dans la semaine du 29 janvier.

- GRILLE-MATIÈRE (POINT D'INFORMATION);

Normalement, nous commençons à travailler la grille-matière à la fin novembre. À cause des événements de la fin 2023, la grille-matière a été envoyée par courriel cette semaine. Les enseignants vont en discuter, mais il n'y a pas tant de marge de manœuvre. Il y a le cours de ECR qui va devenir officiellement CCQ. La direction pousse pour la création d'une option sec 4 pour éviter d'avoir des groupes à 36-37 élèves.

8.2 Personnel de l'école

Les enseignants expliquent que la grève a été difficile à bien des niveaux, mais qu'elle a été faite dans le but de sauver l'école publique, montrer la lourdeur de la tâche des enseignants, réclamer plus de services à l'élève et demander une augmentation salariale. Le retour des jeunes à l'école a fait du bien. Ils sont heureux d'être en classes. Les mesures de gestion des retards semblent être bien comprises. Le retour à une bonne hygiène de vie est un peu plus difficile (ex. dormir à une heure raisonnable afin d'être frais et dispo). La direction travaille sur la gestion des cas d'absentéisme plus prononcés.

8.3 Conseil étudiant

Joséphine Savard nous explique qu'avant la grève, les jeunes avaient présenté des trois dossiers prioritaires soit la communication, le code vestimentaire et le café étudiant. Les choses avancent. Au sujet de la communication, maintenant ce sont strictement les informations de l'école qui sont sur les écrans de télévision. Auparavant, peu de personnes écoutaient les messages du jour,

maintenant les messages sont simples et concis et ce sont de nouveaux messages tous les jours. Il y a le mot de la direction SCP le lundi. La direction explique que les citoyens entendent les messages à l'extérieur et donc il faudra voir ce qu'on peut faire. Pour le code vestimentaire, les jeunes veulent le clarifier et le dégenrer. Ils ont fait une rencontre aux estrades. Beaucoup de jeunes étaient présents. Éventuellement, ils vont présenter au CPEE leurs démarches. L'idée serait de créer un comité paritaire afin d'établir un dialogue dans un processus démocratique. Concernant le café étudiant, il sera situé aux estrades. Ce lieu commence à être habité par les jeunes et les rencontres des comités des jeunes sont là-bas. Ils ont fait des entrevues pour des bénévoles et vont rencontrer de la nutritionniste afin de mettre en place leur projet de vendre des collations aux élèves entre les périodes. Il se peut même que les classes CASA participent au projet.

8.4 Fondation

Mme Laporte est venue rencontrer le conseil d'établissement pour donner des nouvelles sur les projets acceptés ou en voie de l'être par la fondation.

En voie de l'être :

- Sortie persévérance (Marilou Côté)
- Projet ensemble de balados (plusieurs enseignants de différents niveaux)
- Projet culture et littérature québécoise accepté grâce à Desjardins (accueil)
- Le piano numérique
- Le café étudiant
- Les chandails de type kangourou pour les finissants
- Le projet Steampunk – réalité virtuelle (30 000\$ sur trois ans)

Il faut trouver des moyens de financements. Le 21 mars, il y aura une tombola avec 4000\$ de prix à gagner. Elle aura lieu en même temps que la rencontre des parents afin de rallier le plus de gens. Il y aura probablement une soirée des Anciens (10 ou 15 ans) ou une soirée pour les finissants de 2020 qui n'ont jamais eu de bal de finissants. Ces événements permettent de récolter des fonds. Présentement, on n'a que 7000\$ pour des demandes de près de 9000\$.

8.5 Public (si présent)

Varia

Un parent demande : Que doit faire le suppléant en cas d'absence de l'enseignant ?

La direction : l'objectif est qu'il y ait un adulte dans la classe qui fasse ce que l'enseignant a planifié. Il faut écrire à la direction adjointe si le suppléant ne fait pas l'affaire et il y aura un suivi.

Il faudra faire un C.E extraordinaire pour l'adoption de la politique des cellulaires, le projet éducatif et la grille-matière. Probablement le 28-29 en février. Cette rencontre pourra être en virtuel.

10. Levée de la séance à 20h11.



Présidente du CÉ



Direction d'établissement